

ATTESTATION MEDICALE

Dans le contexte de crise sanitaire Covid-19, l'accueil d'un enfant symptomatique doit être suspendu ; le retour de l'enfant dans son mode d'accueil ne peut se faire que sur présentation d'une attestation médicale.

Je soussigné(e) **Docteur**

Atteste avoir examiné, ce jour, l'enfant :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Au jour de la consultation, l'enfant ne présente pas de contre-indication à sa présence dans son mode d'accueil habituel.

Fait à

Le

Signature et cachet :